Arrêté n ° 2025-032 portant nomination

du directeur du service universitaire des activités physiques et sportives de Grenoble (SUAPS)

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

Vu Le code de l'éducation, article L711 et L712 ;

Vu Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 15 février 2024 portant élection de Monsieur Vivien QUEMA en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu L'avis du conseil du service universitaire des activités physiques et sportives de Grenoble (SUAPS) en date du 22 septembre 2025 portant sur la nomination de Monsieur Frédéric BEYO à la fonction de directeur.

ARRETE

Article 1 –

Monsieur Frédéric BEYO, professeur, est nommé dans la fonction de directeur du service universitaire des activités physiques et sportives de Grenoble (SUAPS), à compter du 23 septembre 2025 et pour une durée de 5 ans.

Article 2 –

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au(x) bénéficiaire(s) et affiché aux lieux prévus à cet effet.

Fait à Grenoble, le 22 septembre 2025

L'administrateur général

Vivien QUEMA
Administrateur général
Institut polytechnique de Grenoble

SIGNATURE DES DELEGATAIRES :

ARRETE N° 2025-032 [Nomination directeur du SUAPS]

Merci de bien vouloir apposer votre signature, et de mentionner votre nom (ou votre tampon de signature), précédée de la mention « Vu et pris connaissance »

- Visas des délégataires mentionnés dans l'arrêté et acceptant la délégation consentie :